

AGRICULTURE HMONG

Les secrets du grenier guyanais

Originaire du Laos, les Hmongs fuient le communisme et se retrouvent en 1975 dans des camps de réfugiés thaïlandais. Sous leur statut de réfugié politique, le Haut commissariat des nations unies pour les réfugiés leur permet d'être accueillis dans des pays occidentaux dont la France. En Guyane, quatre villages (Cacao, Corossony, Rococoua et Javouhey) représentent la communauté Hmong. A travers le charme paisible du premier village hmong de Guyane qu'est Cacao, nous allons vous raconter les secrets de son histoire agraire.

DE 1977 À 1982 : L'INSTALLATION DES HMONGS EN GUYANE

En 1977, 506 réfugiés politiques hmongs originaires du Laos sont accueillis en Guyane avec l'idée précise d'aider à repeupler la Guyane et développer l'agriculture. A cette époque les Hmongs sont très mal accueillis par la communauté guyanaise, certains épisodes restent encore gravés dans l'esprit des anciens. Ils sont donc installés en quasi-autarcie dans une zone forestière escarpée, isolée de l'île de Cayenne, et qui forme l'actuel village de Cacao. Les collines de Cacao, censées leur rappeler les montagnes du Laos, devaient faciliter l'importation et l'adaptation de leurs techniques de production.

Ces nouveaux arrivants bénéficient de 400 hectares en plaine à déboiser et à aménager. Les hmongs planteront principalement du riz, de la banane, de la dachine et de la canne à sucre. Les semences de légumes rapportées du Laos ne sont pas adaptées à la Guyane et les cultures maraîchères seront rapidement abandonnées pour se limiter à une agriculture de subsistance. A cette époque, ces exploitants ne connaissent pas l'existence des intrants (produits phytosanitaires et engrais) et n'ont aucune solution pour faire face aux nombreux ravageurs qui s'attaquent à leurs cultures. Dans ces conditions difficiles de production et de vie, au début des années 80, 40% des premiers migrants quittent la Guyane pour rejoindre les Etats-Unis et la métropole.

En 1980, une coopérative d'État est instaurée pour s'assurer de la mise en valeur des terres agricoles. Sous son impulsion, et malgré le scepticisme d'un grand nombre de villageois, vont apparaître les premiers intrants sur Cacao, initialement pour la culture du riz puis progressivement pour le maraîchage. L'auto-suffisance alimentaire du village est rapidement atteinte et les premiers surplus vont être commercialisés sur le marché de détail de Cayenne. La coopérative obtiendra trois places qui bénéficieront à 90 familles du village. Les vendeurs présents sur le marché cernent rapidement les opportunités d'un marché peu achalandé en légumes et où le prix du kilo de riz importé est inférieur à leur coût de production. Cette période marque alors l'abandon du riz au profit des cultures maraîchères.

Dans le même temps, la coopérative obtient un bail de 1 400 ha comprenant les terrains de la plaine, les collines et les éperons du



▲ **Plantation de gingembre** sur abattis-brûlis de M. Ly Gao You, président de l'association des Hmongs de Guyane.

► **Culture de condiments** (persil ou ciboulette) sous serre de la famille Lau Su.

▼ **Bouturage** dans le champ de M. Heu Nda François, maraîcher sur Cacao.



Massif de Cacao, et se chargera du partage des terres par tirage au sort entre les familles. Celles qui auront acquis les meilleures terres sont celles qui parviendront par la suite à se distinguer et à accumuler du capital.

UN SYSTÈME EN RUPTURE AVEC L'ABATTIS-BRÛLIS TRADITIONNEL

L'individualisation des terres agricoles et l'entrée sur le marché marqueront une rupture avec la pratique traditionnelle de l'abattis-brûlis. Les caractéristiques du système de production post-forestier Hmong ne fonctionneront plus de la même manière que les systèmes d'abattis brûlis traditionnels itinérants puisque la mise en exploitation des parcelles cultivées aura pour objectif d'être définitive. L'abattis Hmong sera

fixe pour permettre le développement agricole de la région et ainsi l'augmentation de la surface utilisée. La mise en jachère* des sols pour la régénération forestière n'aura pas lieu et on lui préférera l'utilisation d'engrais ternaire* pour maintenir une fertilité productive et permettre, par exemple, la mise en place de vergers fruitiers sur de longues périodes.

L'ABANDON D'UN SYSTÈME D'ENTRAIDE ET COOPÉRATIF

La vente des premiers surplus rend un premier groupe d'agriculteurs commercialement autonomes dès 1985. Ils obtiennent l'ouverture de 30 places au marché de Cayenne.

A cette période, les systèmes de culture s'intensifient, aidés par l'irrigation, et se diversifient avec l'importation des semences et des techniques venant de l'étranger (USA, Japon, Chine, France, Laos, Thaïlande, etc.). L'expérimentation paysanne est à cette époque importante pour trouver des variétés maraîchères adaptées au contexte local, mais également pour inventer de nouvelles techniques culturales.

La fin de cette période sera marquée par la liquidation de la coopérative, dûe notamment aux échecs successifs des projets qu'elle a financés au début des années 1980 avec des subventions de l'État (buffles, riz, chevrettes). La dissolution de la coopérative et les perspectives qu'offre le maraîchage amènent de nouvelles familles hmongs à s'installer à Cacao. Le système coopératif communautaire est définitivement abandonné au profit d'un système individualiste. Les



agriculteurs deviennent tous concurrents entre eux sur les mêmes produits agricoles. Les importations de nouveau matériel végétal (ananas, ramboutans, cupuaçu) et les expérimentations paysannes vont permettre l'amélioration des techniques culturales. C'est à cette époque que les agriculteurs de Cacao introduisent notamment les techniques d'induction florale de l'ananas et de mûrissement du bananier, importées de Côte d'Ivoire et de Thaïlande. La concurrence accrue limitera de plus en plus les transferts de connaissance entre paysans, les innovations ou les nouvelles pratiques commenceront à être soigneusement gardées secrètes pour ne bénéficier qu'à ceux qui auront su trouver les méthodes ou les informations nécessaires pour adapter certaines pratiques.

LES PROBLÈMES LIÉS À L'INTENSIFICATION DES SYSTÈMES DE CULTURE

Avec la modernisation des systèmes de culture, les Hmongs sont parvenus à accroître et à exploiter leurs surfaces agricoles disponibles. Dans ce contexte d'intensification des terres, les agriculteurs sont confrontés à de nombreux problèmes comme la fertilité des sols ou les pressions parasitaires. Les systèmes maraîchers ont continué à s'intensifier en plaine, jusqu'à atteindre huit cycles de laitue par an, on compte 3 à 4 passages d'engrais sur un cycle d'un mois. L'absence de rotation culturale entraîne une réduction de la fertilité des sols à un niveau tel que ceux-ci jouent simplement le rôle de support de culture, les éléments minéraux et nutritifs de la plante sont simplement apportés par le fumier et l'engrais.

Aujourd'hui, quasiment toutes les cultures sont confrontées aux attaques parasitaires et aux ravageurs. La pression parasitaire est très forte et certains ravageurs développent

des résistances. Par ailleurs de moins en moins de produits phytosanitaires sont disponibles et adaptés au contexte local. En effet, beaucoup de cultures tropicales se retrouvent sans usage de produits phytosanitaires autorisés. Monsieur YA m'explique : « Ici l'ananas, on le produit avec un traitement insecticide homologué à d'autres usages mais non autorisé sur cette culture, sans ça on perd 80 % de la récolte. » L'endémisme de certains ravageurs en Guyane, le manque d'intérêt des firmes phytopharmaceutiques sur des cultures dites "mineures" et la demande des consommateurs entraînent souvent des utilisations de produits homologués mais non autorisés sur certaines cultures.

LES PROBLÈMES DE COMMERCIALISATION

La période actuelle se caractérise également par la saturation du marché maraîcher où les invendus sont importants. Sur le marché

ENSEMBLE, CULTIVONS VOTRE AVENIR

FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE rentrée 2011
 CAPA Agriculture des Régions Chaudes
 CAPA Travaux Paysagers
 CAPA Travaux Forestiers

FORMATIONS POUR ADULTES : Tourisme Vert, Transformation de produits fermiers, taille et soin des arbres

Contactez le CFPPA
Tél : 05 94 38 71 46



▲ Culture d'ananas après défriche brûlis.



▲ Maïs derrière des troncs brûlés.



▼ Coupe générale de la zone de Cacao

-  forêt
-  arboriculture
-  pâturage
-  friche
-  igname / dachine / patate douce
-  ananas
-  maraîchage
-  banane
-  roches granitiques
-  sols alluvionnaires argilolimoneux
-  roches volcaniques
-  collurions ferraliques

de Cayenne, Monsieur Tcha m'explique : « Le plus gros problème maintenant c'est la commercialisation. On n'arrive pas à vendre tous nos produits. Avant ici, tout était plus facile au niveau du marché. Tout se vendait. Maintenant, c'est difficile. Il y a des pertes, on vend moins cher. Au marché, le même jour, si tout le monde arrive avec de la salade, on repart avec des caisses pleines. »

Avec cette saturation, les prix sur le marché de détail connaissent de fortes variations. L'absence de concertation entre les producteurs et de structures de régulation des prix perturbent le marché des fruits et légumes pour l'ensemble des producteurs : « Quand un baisse les prix, les autres suivent. Par exemple, la salade à 8h est à 6 € et à 8h10 ça baisse déjà. Et à 12 h ça peut descendre jusqu'à 1 €. On n'arrive pas à gérer ça entre agriculteurs. Ce n'est pas possible de se mettre d'accord. »

La baisse tendancielle des prix des produits et les fortes variations au cours de l'année ont des répercussions importantes sur les revenus des agriculteurs de Cacao. Ceci est également renforcé par l'augmentation du prix des consommations intermédiaires : essence, engrais, fumier, produits phytosanitaires, etc. Ces coûts ont même doublé depuis 2000.

Des pistes de solutions tentent d'être trouvées par les agriculteurs eux-mêmes pour mieux vendre comme par exemple de distinguer les produits par des gages de qualité reconnus par les consommateurs. A ce jour, les consommateurs jugent la qualité des produits sur leur esthétique. La provenance du produit (terroir) ou encore le mode de production sont encore très peu visibles.

L'AVENIR DE L'AGRICULTURE HONG

Les préoccupations des agriculteurs sont nombreuses aujourd'hui. Elles vont de la viabilité économique de leur outil de production, en passant par le problème de la transmission aux jeunes générations, pour finir sur l'amélioration de la viabilité de leur travail. Les coûts de production pour l'agriculteur sont de plus en plus élevés. A cela s'ajoute la concurrence déloyale de produits venant des pays frontaliers et la volatilité des prix sur le marché due à sa saturation.

Pour mieux vendre, l'agriculteur doit développer de nouvelles stratégies. Une meilleure planification des productions et une diversification vers de nouvelles spéculations permettraient d'avoir une offre diversifiée,



▲ Retour d'un journée de travail en saison des pluies.

de limiter la surabondance à certaines périodes et ainsi de vendre à de meilleurs prix.

Dans un contexte guyanais où les banques n'accordent pas ou peu de crédits aux agriculteurs, où l'accès au foncier est difficile, où la charge de travail que requiert la production maraîchère et la vente directe au marché semble lourde, la crainte de voir la jeunesse se détourner de l'agriculture est forte et inquiétante pour l'ensemble de la profession.

Des solutions existent et un ensemble de pistes permettraient de satisfaire les besoins des producteurs et, par là même, celui de la population guyanaise soucieuse de son alimentation et attentive aux prix et à la qualité des produits qu'elle achète. L'agriculture est en pleine mutation, les actions de sensibilisation et de professionnalisation à des systèmes alternatifs sont un pas. L'accompagnement et le développement de l'agriculture, respectueuse de l'environnement et de la santé de ses consommateurs, deviendront les futurs chantiers de la décennie. Ils ne seront pas faciles à mettre en œuvre car l'absence marquée de la recherche agronomique et la faiblesse des structures d'accompagnement en Guyane freinent ce développement.

Texte de Christelle Delgrange et Jérôme Masson
Photos de Marin Tablot / ©SGAR - Département Europe et © Xavier Remongin / Min.Agric.Fr / ODEADOM
(Photos réalisées par la Photothèque du Ministère de l'Agriculture dans le cadre de l'exposition "L'année des Outre-Mer" au Salon de l'Agriculture 2011)

Illustration Jean-Pierre Penez



L'AGRICULTURE EN GUYANE

en quête d'autonomie et de qualité



Autosuffisante l'agriculture guyanaise ? Pas encore. Malgré les efforts des quelques 2 227 agriculteurs que compte le département et des structures qui les accompagnent, l'agriculture guyanaise est encore loin de nourrir toute la population. Selon nos calculs, en l'état actuel, si tous les guyanais voulaient se nourrir uniquement de produits locaux, il n'y aurait guère plus de 800 calories disponibles par jour et par personne, alors qu'un être humain a besoin d'environ 2 100 calories par jour. Et ce ne sont pas les embûches administratives liées à l'installation de nouveaux agriculteurs qui ont permis d'améliorer ces chiffres : le nombre d'agriculteurs en Guyane a quasiment diminué de moitié entre 2003 et 2007, de même que le nombre total d'exploitations agricoles, passé de 1 490 en 2003 à 1 082 en 2007. En outre, selon les données de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de Guyane, plus de 200 agriculteurs affiliés en Guyane ont plus de 55 ans et partiront en retraite dans les 10 années à venir. A l'inverse, la population guyanaise ne cesse d'augmenter, et devrait atteindre 342 000 habitants en 2030. Si l'agriculture guyanaise pêche par manque de quantité, les initiatives en faveur d'une meilleure qualité des produits se multiplient, pour favoriser l'émergence d'une agriculture respectueuse de l'environnement, mais aussi de la santé de ces travailleurs de la terre.

DES PESTICIDES INTERDITS PASSENT LES FRONTIÈRES

50 % des produits phytopharmaceutiques (appelés plus communément pesticides) utilisés en Guyane, d'après les contrôles du Service de l'alimentation (ex-Service de la Protection des Végétaux) de la DAAF, sont des produits illicites (interdits d'utilisation en France car non homologués). Le chiffre est important et laisse entendre que de nombreux agriculteurs peuvent encore se fournir en pesticides non autorisés via les pays frontaliers, à l'instar de cet agriculteur de l'Ouest : « Les produits sont moins chers et plus efficaces. Avant on utilisait des produits très efficaces (le benlate, peltar, R'bix), mais ils n'existent plus dans le commerce. Aujourd'hui il y a de nouveaux produits homologués mais on ne les connaît pas. Le commercial nous les propose mais comme on n'a pas l'habitude de

les utiliser, ils nous semblent moins efficaces. » En effet, malgré une meilleure connaissance des techniques de production au fil des ans, même les plus expérimentés ont du mal à suivre les évolutions des nouvelles réglementations sur les produits phytosanitaires. Les principaux conseils d'utilisation des produits sont apportés par les vendeurs eux-mêmes, quand cela est possible, car l'éloignement des distributeurs pour la zone de l'Ouest par exemple est un réel problème.

UN PROJET D'ETAT AMBITIEUX : ECOPHYTO DOM

Le retrait des 53 substances actives les plus préoccupantes et la réduction de 50% de l'usage des pesticides sont les deux volets principaux du plan Ecophyto DOM (déclinaison ultra marine du plan Ecophyto 2018), élaboré suite aux conclusions du Grenelle de l'environnement.

En Guyane, ce plan a permis la mise en place de partenariats d'expérimentation (agriculteurs, techniciens, associations, chercheurs) dans l'ensemble des bassins de production. Des techniques innovantes permettant la réduction de l'utilisation des pesticides ont été imaginées : l'ensachage des ananas pour lutter contre un insecte (*Strimon basilides*) vecteur du champignon Fusariose, le paillage pour limiter l'utilisation d'herbicide, le chauffage par voie solaire de la terre (solarisation) pour détruire une bactérie du sol (*Ralstonia solanacearum*) très problématique en

Guyane. Autant d'initiatives expérimentales locales à tester et à vulgariser qui permettront ainsi de diminuer l'utilisation de certains pesticides homologués ou non.

UNE PRISE DE CONSCIENCE

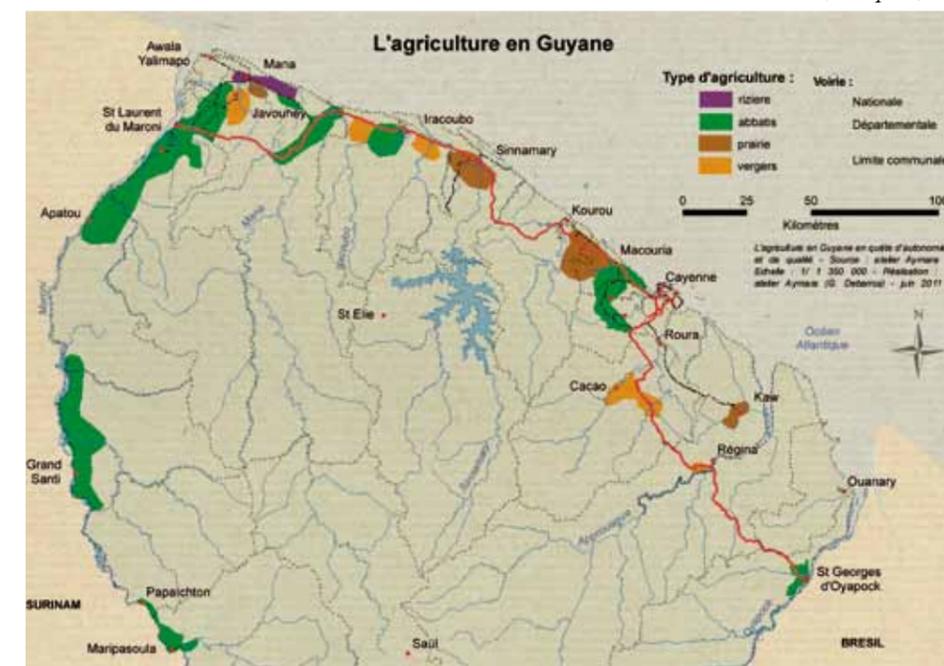
La présence des pesticides dans l'eau (herbicides) et dans l'alimentation (résidus de pesticides) n'est pas jugée préoccupante pour le moment au regard d'autres enjeux, comme le fait que 15 % de la population ne soit pas desservie par le réseau d'eau potable et que l'activité agricole ne suffise toujours pas à satisfaire les besoins de la consommation locale. Très peu de données officielles sont disponibles sur l'état de santé des applicateurs de produits phytosanitaires. Pourtant si un risque sanitaire existe aujourd'hui, il est bien du côté des agriculteurs guyanais.

Heureusement, certains d'entre-eux innovent et tentent de trouver des alternatives aux pesticides, afin de tendre vers une agriculture locale d'excellence et soucieuse de son environnement, comme nous le montrent les exemples alternatifs de la page suivante.

LA RECHERCHE, SOURCE D'INNOVATION EN GUYANE ?

On entend souvent en Guyane que la recherche scientifique ne fait rien pour aider l'agriculture, ce qui est assez vrai aujourd'hui, mais se justifie au regard de la

(suite p 86)



Coopérative - Biologique - Cacao - Agroforesterie - Miel - Vanille

Alternatives

Bientôt du fromage de chèvre en Guyane par Mélanie Fontaine

D'ici la fin de l'année 2011, André Silva Soares, premier éleveur laitier caprin de Guyane, installé à Nancibo sur la commune de Roura depuis 2007, espère pouvoir faire goûter aux guyanais ses fromages de chèvre frais, mi-secs ou secs. Mais de la qualité et de la quantité de lait produit dépend la réussite de son projet. Il a déjà en sa possession un cheptel de 20 chèvres et de 3 boucs. La première saillie de ses chèvres a lieu en avril 2011 et le technicien a conclu à un bon taux de réussite, qui tient pour majorité à la conduite d'élevage adoptée par cet éleveur, l'agriculture raisonnée (bien-être animal, gestion des pâturages et des surfaces fourragères). Et l'agriculture biologique ? André Silva Soares y pense. Mais la procédure administrative est longue. A ce jour il ne détient pas encore la totalité du foncier qui lui a été accordé. Quand ce sera le cas, son exploitation pourra notamment devenir presque totalement autonome en fourrage.

Photo M. Fontaine. Contact : PNRG - ADL de Roura - m.fontaine.pnrg@gmail.com - 0594 27 05 47

Hugues Bergère, éleveur bio par Eudoxie Jantet

Eleveur en Guyane depuis 1976, Hugues Bergère a converti son exploitation à l'agriculture biologique en 2008. Depuis, pour ses 400 buffles et zébus, fini les médicaments allopathiques et place à l'homéopathie. L'essentiel de leur alimentation est constituée par l'herbe de la prairie, où désormais plus aucun herbicide n'est répandu. Et les rendements pour l'éleveur restent les mêmes qu'avant. Jusqu'au supermarché ou sous le couteau du boucher, en passant par l'abattoir, tout doit être certifié bio par Ecocert, l'organisme qui opère actuellement en Guyane. Dans son sillage, Hugues Bergère a entraîné sa femme et sa fille à se convertir elles-aussi à l'agriculture biologique. Car selon ses propres mots, « le bio c'est plus agréable ». Hugues a également créé la coopérative agricole Bio Savane, qui réunit 11 exploitations réparties sur 3 communes, Mana, Régina et Sinnamary.

Photo Xavier Remongin. Site internet : <http://www.bio.savane.sitew.com/>

L'association Aux Paniers Citoyens ! par E.J.

Cette association invite les habitants de la ville spatiale, Kourou, à faire jouer le pouvoir de leur fourchette pour se réapproprier leur alimentation et soutenir une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine. A l'image des AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) en métropole, l'association Aux Paniers Citoyens a créé en 2009 un réseau de distribution mettant en relation un agriculteur bio et des consommateurs. L'agriculteur partenaire de l'association est Charles Carbo, adhérent de la coopérative Bio Savane à Sinnamary. Chaque jeudi, il distribue 50 paniers de fruits et légumes de saison au prix moyen de 15 €, contre 22 paniers hebdomadaires en 2010. Conformément au principe des AMAP, chaque consommateur est lié à ce producteur par un contrat de 6 mois. Ainsi, le consommateur s'engage économiquement et moralement en étant solidaire de l'agriculteur en cas d'aléas de production. A l'avenir, l'association espère pouvoir distribuer du miel, des œufs et de la viande bio (buffle et volaille essentiellement), si elle arrive à mettre en place une procédure respectant la chaîne du froid.

Contact : Pascale Huysseune - Présidente - pascale@pause-canopee.com - 0694 28 02 07

Valoriser les palmiers tropicaux par Caroline Varin

Au village bushinengue de Charvein à Mana, Doeglas Jozef remet à l'honneur les palmiers tropicaux, dont la culture peut être qualifiée de biologique. L'agriculteur possède un terrain de 5 hectares qu'il a mis en valeur avec 2 hectares de citronniers, un hectare de wassaï en sol inondé, un hectare de cupuçu et un hectare avec différents palmiers de Guyane (périmètre mis en place en collaboration avec le CI-RAD il y a une dizaine d'années afin d'étudier le cycle de culture de ces essences). Côté préservation de l'environnement, ces palmiers étant adaptés aux conditions locales, Doeglas Jozef n'a besoin ni d'engrais chimiques ni de pesticides. Un paillis de feuilles mortes issues de l'exploitation au pied de chaque arbre fait office d'engrais naturel. Actuellement l'agriculteur ne valorise que le wassaï avec lequel il fabrique un jus artisanal commercialisé en vente directe aux particuliers. Pour les autres palmiers, il faudra attendre : sur la parcelle test, le wassaï et le paréou ont une bonne capacité de production, tandis que le comou et le patawa sont des espèces sauvages dont le cycle de culture n'est pas encore maîtrisé.

Photo C. Varin. Contact : GDA Mana - damana@gmail.com - 0594 34 44 90

Le cacao bio de Régina par Marion Briswalter

Dans les sous-bois du bas-Approuague, Olivier Dummett ramasse manuellement depuis 2003 des cabosses de Forastero. Après un séchage des graines et une fermentation artisanale, la transformation suit les principes des chocolatiers allemands, et les bâtons de cacao d'Olivier Dummett sont certifiés biologiques. En 2009, il a produit 300 kg de pâte de cacao. Cet homme, qui se revendique « agriculteur » et se qualifie « avant tout [comme] un homme des bois », a simplement eu l'idée de valoriser des cacaoyers qui poussaient naturellement dans les alentours du bourg de Régina et il a obtenu une concession pour plusieurs années. Mais suite à une baisse du rendement des cacaoyers constatée depuis deux ans, le producteur prévoit « un gros travail d'agroforesterie » pour augmenter la luminosité, facteur de production des cabosses. Et pour mieux faire connaître son entreprise et sa passion, il est désormais possible de visiter l'atelier de transformation d'Olivier Dummett, grâce à une collaboration avec l'écomusée de Régina.

Photo M. Briswalter. Contact : Olivier Dummett - Cacao d'Amazonie - olivier.dummett@orange.fr - 0694 42 29 22

Vanille : les engrais naturels c'est possible ! par C.V.

Dans une sorte de jardin créole autour de sa maison, Xavier Desbois cultive deux hectares de vanille ainsi que différentes essences fruitières comme le cacaoyer, le bananier ou la canne à sucre. Afin de pratiquer une agriculture respectueuse de l'environnement, il teste différentes techniques culturales. Il utilise notamment comme engrais une technique amérindienne ancestrale : de la terre noire (terra preta), mélange de charbon de bois et de matière organique, est répandue au pied de la plupart des plants. Et sur certains pieds de vanille, il a épandu du BRF (bois raméal fragmenté), un mélange de bois frais broyé, qui

offre une fertilisation naturelle, une bonne rétention en eau et une couverture au sol empêchant la pousse des mauvaises herbes. Xavier Desbois a également un petit poulailler qu'il déplace sur son terrain afin de l'enrichir en fumier de poule. Au final, les plantes sont résistantes aux attaques des ravageurs.

Photo C. Varin. Contact : GDA Mana - gdamana@gmail.com - 0594 34 44 90

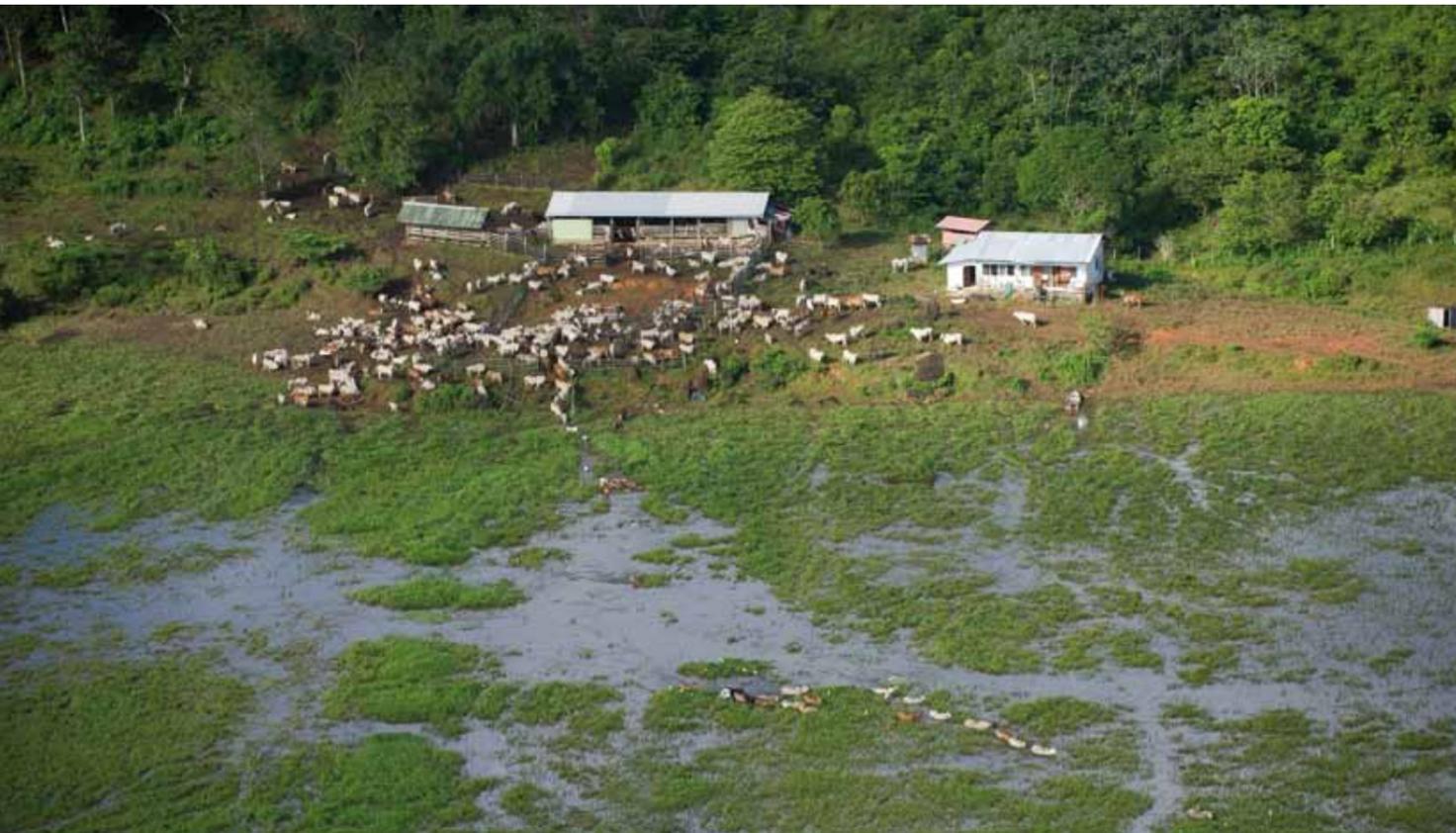
Les abeilles de la biodiversité par E.J.

Depuis quelques années, même les coriaces abeilles tueuses (aussi appelées abeilles africanisées) de Guyane produisent de moins en moins de miel, du fait des maladies dont elles sont les victimes et des nombreuses pollutions modernes (pesticides, ondes diverses, etc.). L'Association des apiculteurs de Guyane, créée il y a plus de 3 ans et qui regroupe une trentaine d'apiculteurs, œuvre désormais à remettre sur pied la filière, grâce au soutien du Parc naturel régional de Guyane. Actuellement la production de miel en Guyane n'atteint pas encore une tonne par an, alors que le marché potentiel est important : 14 tonnes de miel sont importées chaque année. Contrairement au miel venu de l'extérieur du département, le miel guyanais reste encore relativement bien protégé des pesticides et autres insecticides qui peuvent se concentrer dans ce produit très prisé, car les ruches ne sont pas traitées et sont souvent placées à plus de 5 km des zones agricoles. Certaines ruches contribuent toutefois à polliniser les vergers, ce qui augmente la production de fruits d'environ 30 à 50 % et permet d'obtenir, par exemple, du miel d'agrumes.

Contact : Jacques Gry - Président - Api973@hotmail.fr - 0694 22 22 99

Photo API 973





▲ Ferme d'élevage à Kaw.

situation de l'agriculture guyanaise ainsi que du fonctionnement de la recherche.

A partir de la fin des années 1980, les grands organismes de recherche français que sont l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) et le CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) ont restructuré leur activité sur la zone Antilles-Guyane, ce qui a eu pour résultat une forme de spécialisation territoriale. La quasi totalité des chercheurs dans le domaine forestier est réunie en Guyane, tandis que le domaine agricole a été concentré aux Antilles. En Guyane les recherches sont donc surtout liées à la station de Pointe Combi, où sont conservées des collections de plants de café, cacao, hévéa et palmier dans le cadre du réseau mondial du CIRAD.

Reste qu'en théorie, le champ d'action des chercheurs basés aux Antilles porte aussi sur la Guyane. Mais plusieurs facteurs rendent cette tâche difficile. La structure même de la recherche aujourd'hui, qui demande aux chercheurs des publications régulières sur des sujets qui n'ont pas encore été traités, et un fonctionnement par projet qui a enlevé aux chercheurs une part de leur flexibilité et de leur réactivité. En outre, pour pouvoir répondre aux questionnements et problématiques de Guyane qui demanderaient un appui de la recherche, il faudrait sur ce

territoire un interlocuteur légitime, fiable et impartial, mais surtout présent dans la durée. Or, ces dernières années, ce n'est pas le cas du monde agricole guyanais, déstabilisé par les luttes intestines.

Cependant, il ne faut pas oublier un passé, pas si lointain, où la recherche a été très présente et a permis de consolider de nombreux résultats techniques, pour certains bien rassemblés et analysés. Par exemple, l'élevage bovin en Guyane, ouvrage commun entre l'INRA et le CIRAD, rassemble de nombreuses données très importantes. Se pose alors la question de l'accès à ces informations, par les agriculteurs et les autres acteurs, sans quoi cette recherche passée n'aura servi qu'à une petite minorité, présente à l'époque.

COOPÉRATION : LE CHAMP DES VOISINS

Faute d'une recherche scientifique qui réponde à leurs attentes, certains agriculteurs guyanais se tournent désormais vers leurs collègues brésiliens ou surinamais pour trouver de nouvelles pistes d'innovation, à l'image du CFPPA (Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles), du GDA (Groupement de développement agricole) de Mana et la PFFLG (Producteurs de fruits, fleurs et légumes de Guyane) de Javouhey qui depuis 2010 ont tour à tour organisé des séjours professionnels

dans les environs de Macapa et Belém au Brésil. Technicienne à la PFFLG, Elise Levasseur explique que les producteurs souhaitaient « *s'informer sur les pratiques culturelles des agriculteurs brésiliens [maraîchage et arboriculture fruitière] et voir comment améliorer leur mode d'organisation.* »

Dans ces états frontaliers brésiliens, il existe notamment des petites unités de transformation en jus, confitures ou sous sachets. Pour les producteurs guyanais, l'intérêt était de comprendre comment aboutir à ces unités, qui font défaut en Guyane et les empêchent de valoriser leurs récoltes. Les agriculteurs ont par ailleurs été sensibilisés aux alternatives à l'abattis-brûlis et aux pesticides, et informés sur l'hydroponie (culture hors-sol). Les professionnels ont également retenu « *l'implication de la recherche [brésilienne] dans le développement agricole* » conclue Elise Levasseur. Cette collaboration qui va de l'avant se heurte néanmoins aux barrières législatives internationales qui interdisent un transfert des avancées techniques depuis le Brésil. Par exemple, tous les palmiers sont interdits d'importation en Guyane. Ainsi, les plants de wassaï sélectionnés et produits au Brésil ne peuvent en aucun cas pénétrer sur le territoire guyanais afin d'en améliorer la production. Ce qui n'est peut être pas étonnant lorsque l'on sait qu'au Suriname et au Brésil des produits phytosanitaires non autorisés en France y sont encore utilisés...

QUEL AVENIR ?

La « quête d'autonomie et de qualité » de l'agriculture guyanaise est en marche, représentée entre autre par les initiatives décrites dans cet article. Elle est difficile car elle ne peut pas suivre les chemins fléchés. Elle est longue car l'innovation n'est pas une recette mais un alliage subtil entre du travail, de l'observation et un lent processus de mûrissement intellectuel pour comprendre ses moyens et son milieu. Ainsi, chaque exploitation agricole de Guyane innove et cherche sa place avec plus ou moins de succès.

Mais ce qui fait le lien entre les initiatives qui, avec le temps, deviennent des réussites, pourrait bel et bien être leur capacité d'adaptation, tant au milieu amazonien qu'à l'administration française. Ceux qui verront plutôt la forêt amazonienne comme une réserve de fertilité et moins comme un obstacle au passage des machines, ceux qui verront plutôt les prix de vente et les aides disponibles, et moins l'épaisseur des dossiers de mise aux normes, ceux-là pourraient être sur le bon chemin, celui d'une agriculture guyanaise autonome et de meilleure qualité.

Coordination : Eudoxie Jantet

Ont contribué à ce dossier : Marion Briswalter, Pierre Bouteiller et Jérôme Masson.

Photos © Xavier Remongin / Min.Agr.Fr / ODEADOM (Photos réalisées par la Photothèque du Ministère de l'Agriculture dans le cadre de l'exposition "L'année des Outre-Mer" au Salon de l'Agriculture 2011)

▲ Elevage de buffles à Sinnamary.

Les buffles, comme les zébus, sont des animaux bien adaptés à l'élevage en milieu tropical.

LA TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Sur certaines communes, les terrains agricoles appartenant au Domaine Privé de l'Etat, vers lesquels se tournent généralement les jeunes à la recherche de foncier, se raréfient. Le Répertoire Départ Installation (RDI) (www.repertoireinstallation.com) permet de consulter les offres d'exploitations ainsi que le profil des porteurs de projets à la recherche d'une exploitation. Contact : ASP - 0594 28 86 81 info.installation@asp-public.fr

Interview de Gabrielle Nicolas, Présidente du syndicat des Jeunes Agriculteurs et de l'ODEADOM (Office de développement de l'économie agricole des départements d'outre-mer)

Quelles sont les missions des Jeunes Agriculteurs et de l'ODEADOM ?

Le syndicat Jeunes Agriculteurs a pour but de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs, promouvoir le milieu rural, former et informer les jeunes agriculteurs, être force de propositions auprès des pouvoirs publics. L'ODEADOM est un établissement public qui contribue au développement endogène de l'économie agricole des cinq départements d'outre-mer et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Quelles sont les difficultés rencontrées par les jeunes agriculteurs qui souhaitent s'installer en Guyane ?

En Guyane les jeunes n'ont pas d'autre choix que de s'installer sur de la forêt primaire qu'il faut défricher. Par conséquent il est impossible dans ces conditions de dégager du revenu en première année comme le demandent les textes nationaux. La pluriactivité est donc une nécessité pour s'installer en Guyane.

Comment sont attribuées les terres agricoles ?

Sur le domaine privé de l'Etat, la demande est déposée à France Domaine. Le dossier passe ensuite dans diverses administrations pour avis (DAAF – Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, DEAL – Direction de l'environnement de l'aménagement et du logement, ONF – Office national des forêts) mais également à la Chambre d'agriculture et à la mairie de la commune concernée. Puis il passe en CAF (Commission d'attribution foncière).

On entend souvent dire que l'installation d'un jeune agriculteur peut prendre plusieurs années, est-ce réellement le cas ?

Désormais elle prend un an en moyenne grâce aux PAS (Périmètres d'attribution simplifiés), qui consistent à regrouper les demandes de porteurs de projets agricoles sur une commune et à leur attribuer des parcelles sur une zone agricole prédéfinie en accord avec la commune, la DAAF et l'ASP (Agence de services et de paiements). Après l'accès au foncier, le travail de création de l'exploitation agricole dure plusieurs années.

Les conditions de l'installation ont-elles été améliorées ces dernières années ?

L'obligation de dégager du revenu a été reportée en cinquième année d'installation agricole. Et désormais il y a le FOGAP (Fonds de garantie agriculture-pêche) qui permet de sécuriser

les banquiers car les jeunes agriculteurs n'ont pas accès au prêt bancaire.

Quels sont les combats que vous menez actuellement pour faciliter l'installation des jeunes agriculteurs ?

Nous travaillons à parfaire le dispositif réglementaire relatif aux aides à l'installation des jeunes (accès à l'électricité, au téléphone et à une voirie décente) pour rendre vivable et viable leur future exploitation. Nous travaillons aussi pour aider à structurer les différentes filières existantes et celles qui sont en train de se mettre en place, comme l'apiculture, la faune sauvage ou l'aquaculture. Enfin, nous étudions les possibilités de valorisation de la biomasse issue de la déforestation des terres agricoles.

Combien de jeunes agriculteurs se sont installés ces dernières années en Guyane et quel est le foncier agricole disponible actuellement ?

Entre 1999 et 2008, 45 jeunes ont été installés soit environ 4,5 jeunes par an. L'Observatoire du foncier agricole, mis en

place en 2009, a permis de dégager plus de 6 000 hectares disponibles sur 6 communes.

Vous êtes vous-même agricultrice, quelles difficultés rencontrez-vous au quotidien ?

Je suis actuellement en train de finaliser mon installation. La défense de l'agriculture de notre département me prend beaucoup de temps et d'énergie, au détriment de mon exploitation, de mes enfants, de ma famille et de ma santé.

Craignez-vous que l'ouverture du pont sur l'Oyapock menace l'agriculture guyanaise ?

Le SMIC chez nous est d'environ 1300 € par mois alors qu'au Brésil il est dit fois moins élevé. Les intrants nous coûtent excessivement cher et les coûts de fret sont exorbitants (taxes portuaires et aéroportuaires, et octroi de mer notamment). De plus, au Brésil et au Suriname, les agriculteurs utilisent des produits phytosanitaires interdits en Guyane depuis plusieurs années car leurs effets néfastes sur la santé humaine ont été prouvés. Donc le consommateur est berné et la concurrence faussée. Si ces produits agricoles circulent sur notre territoire sans contrainte, nous ne survivrons pas.

Propos recueillis par Eudoxie Jantet



POUR LA BIODIVERSITÉ LA STATION DES NOURAGUES BIENTÔT MODERNISÉE



Inselberg des Nouragues (400 m au dessus du camp Inselberg)

Crédit photo : C. Delhay



Tour-système d'observation de la canopée-Camp Pararé

Crédit photo : C. Delhay

Coût total du projet :
798 506,88 €
Subvention européenne :
228 166,88 € (29%)



et de sanitaires, centrale solaire, rénovation d'une micro-turbine). Cette station a permis la parution de centaines d'articles scientifiques. Sa notoriété internationale grandissante permet à la Guyane d'être identifiée comme un haut lieu de la biodiversité et une région phare pour la conduite de recherche en écologie et environnement.

Scène de travail-Camp Inselberg-Réserve naturelle des Nouragues CNRS
Crédit photo : C. Delhay



www.europe-guyane.fr





RETOUR SUR LES RÊVES PERDUS DE L'AGRICULTURE GUYANAISE

Depuis que l'État a commencé à intervenir en faveur de l'agriculture en Guyane, depuis les premières stratégies de colonisation jusqu'à nos jours, de nombreux projets de plus ou moins grande envergure se sont succédés. Des objectifs ambitieux, des investissements publics considérables, l'appui des organismes de recherche, mais presque toujours des échecs pour solde de tout compte. Et l'agriculture de Guyane ne nourrit pas sa population en 2011, alors que la plupart des projets agricoles avaient pour objectif l'exportation...

Nous souhaitons revenir ici sur cet historique jalonné d'espoirs et de désillusions, comprendre l'histoire pour envisager, si possible, de ne pas reproduire à l'avenir les erreurs du passé. La logique de développement qui amènerait à commencer petit pour mieux grandir ensuite n'aurait-elle pas sa place en Guyane ?

COURT HISTORIQUE DES ÉCHECS GUYANAIS JUSQU'EN 1950

La première grande tentative de mise en valeur agricole peut être datée de l'année 1763 et attribuée au ministre de la marine, Choiseul. L'un de ses objectifs est d'approvisionner les Antilles en bétail et

cultures vivrières. "L'expédition de Kourou" rassemble plus de 10 000 volontaires venus de France et d'Allemagne, attirés par les promesses d'eldorado. Mais après quelques années le bilan est lourd : quelques centaines d'installations seulement, contre près de 6 000 morts et 3 000 rapatriements.

Dans les années 1820-1830, les gouverneurs décident de faire de la Guyane une colonie sucrière, sur le modèle antillais. En 1836, 1 600 hectares sont dédiés à la canne sur les 12 000 mis en culture. Mais les propriétaires des Habitations négligent les productions vivrières pour les 18 000 esclaves de la colonie, et la période est marquée par des disettes importantes. Bien avant l'abolition de l'esclavage, les Habitations sont pour la plupart en déclin. Après 1848, les colons décident de recourir à l'immigration étrangère pour remplacer la main d'œuvre servile. De 1855 à 1877, ils vont ainsi recruter plusieurs centaines de Madériens et de Chinois, 2 000 Africains et près de 9 000 Indiens (les coolies) pour l'agriculture. Plus de la moitié des Indiens vont mourir en Guyane en l'espace de vingt ans, notamment de mauvais traitements. Les survivants seront recrutés sur les placers pour la recherche de l'or.

Aucun développement agricole

ne résulte non plus d'un siècle de colonisation pénitentiaire, et les quelques concessionnaires agricoles du Maroni ne produisaient même pas de quoi nourrir les 5 à 6 000 bagnards présents en Guyane.

En 1903, suite à l'éruption de la Montagne-Pelée en Martinique, le ministère des colonies prévoit d'installer 4 000 familles d'exploitants agricoles en Guyane. Ils ne seront finalement que 300, fournissant néanmoins le marché de Cayenne pendant quelques années en fruits en légumes.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la Guyane comptait environ 20 000 habitants pour 2 500 ha cultivés.

LE PLAN VERT ET L'ELEVAGE BOVIN

D'abord désigné comme "plan global de mise en valeur de la Guyane", il devait s'appuyer sur 3 piliers : pâte à papier, immigration et agriculture, pour créer 12 000 emplois. De grosses unités de production de pâte à papier étaient prévues, autour de vastes opérations de déboisement (on parle de concessions de 300 000 ha). Une partie des zones déboisées devait être replantée en essences adaptées, le reste étant valorisé par l'agriculture afin de satisfaire le marché local et d'exporter (viande, riz, soja, citrons verts). Il s'agissait



La folie des grands ?

de créer 300 exploitations (dont 150 en viande bovine) et mettre en valeur 18 000 ha. Cela devait être permis par des moyens importants : près de 60 millions de francs d'investissement, des prêts bonifiés, des aides directes, de l'encadrement technique, des coopératives, des fermes pépinières et l'appui des chercheurs.

Mais à l'enthousiasme suscité en France par le projet (début 1975, le secrétariat d'État aux DOM-TOM recensait déjà 28 000 candidatures) répond un tollé en Guyane contre cette vague d'immigration non choisie. Peu après, avec la baisse du cours mondial du papier, les papetiers français et américains se retirent du projet ; l'élevage bovin devient alors malgré lui le symbole d'un plan vert essentiellement agricole, avec la riziculture ou l'élevage de chevrettes (voir encadré).

Les surfaces défrichées pour l'élevage, entre 1976 et 1985, atteignent 7 000 ha. 255 millions de francs de subventions sont distribués entre 1976 et 1984, auxquels il faut ajouter 198 millions de prêts. Des fermes d'État sont construites, pilotées par l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) et le CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), et une cartographie des sols est menée sur tout le territoire par l'ORSTOM (Office de la recherche scientifique et technique outre-mer).

Mais rapidement les difficultés techniques (importation d'animaux, maladies, prédation) et économiques (délais et exigences des financeurs) mettent à mal les bonnes intentions des nouveaux installés, le plus souvent pauvres et peu formés. Et lorsqu'en 1985 le gouvernement, devant l'évidence de l'échec et la faillite de la coopérative, décide d'interrompre ses aides, une dizaine d'éleveurs, parmi les 150 bénéficiaires des aides, sont réellement en situation de production. Et il faudra plus de dix ans de plans de restructuration et de missions d'expertise pour clore le sujet et annuler des dettes, dont la plupart resteront impayées, marquant l'abandon de l'agriculture guyanaise par les banques.

L'écart le plus important entre le projet initial et sa réalisation concerne la répartition des animaux entre les éleveurs : peu ont réussi, mais ils ont constitué des troupeaux plus importants que prévus. Et une vingtaine d'éleveurs détient aujourd'hui plus de 80% du cheptel guyanais.

DU TEMPS ET DE L'OBJECTIVITÉ

En 1992, Vissac & Viger (INRA) tiraient un constat amer, mais qui semble encore aujourd'hui pertinent, sur le développement agricole guyanais : « *Aucun de ces projets n'a été vu dans la durée ni à partir d'un diagnostic objectif [...] Aucune de ces opérations n'a de plus donné lieu à bilans et critiques, en raison pour partie de*

▲ Les pinèdes à l'abandon du projet de pâte à papier en 2011 à Sinnamary.

◀ Vestiges de la ferme d'État de St-Elie.

▼ Bassin d'élevage de chevrettes en Guyane.

PISCICULTURE ET ÉLEVAGE DE CHEVRETTES

La chevette (grosse crevette d'eau douce) de Guyane est une production à vocation d'exportation, lancée dans le cadre du plan vert à partir de 1975. Rapidement ce sont près de 100 ha de bassins et une éclosérie qui voient le jour, avec des financements incitatifs et l'appui technique de l'IFREMER (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer). A la fin des années 1980 la production est opérationnelle, mais la commercialisation ne suit pas, l'IFREMER se retire et les bassins sont délaissés.

Au début des années 2000, le "programme sectoriel aquacole" piloté par la Chambre d'agriculture permet de relancer la filière. Les bassins sont progressivement repris, plutôt pour élever des poissons d'eau douce (atipas, tilapias) que la chevette. La station de Soucoumou est développée sur l'ancien centre IFREMER, avec 42 bassins équipés (plus de 300 000 euros d'investissement) de toute la technologie moderne pour expérimenter et diffuser les techniques, notamment l'alevinage ou l'élevage de volaille au-dessus des bassins.

Mais dix ans après, la Chambre d'agriculture est en grande difficulté et la station de Soucoumou tourne au ralenti. Le matériel se dégrade et le rôle d'expérimentation-diffusion n'est plus assuré, semblant marquer le creux de la seconde vague piscicole en Guyane.

*L'inaccessibilité d'une information dispersée entre des bibliothèques de ministères, d'institutions et d'organismes extra-guyanais*¹.

Trois idées maîtresses ressortent : le temps, l'objectivité du diagnostic, et la capitalisation.

Le succès d'un développement se mesure avec le temps, ce qui permet aujourd'hui de tirer un bilan relativement objectif, mais globalement négatif, du développement agricole de Guyane. Car chaque projet, si l'on s'y penche de plus près, est marqué par d'importantes discontinuités, liées aux échéances politiques, à la rotation des fonctionnaires ou aux cycles naturels.

La question du diagnostic, et de son objectivité, est centrale. On peut noter que tous ces projets sont d'origine exogène, l'argent pour « développer l'agriculture Guyanaise » venant de Paris, (et plus tard Bruxelles, pour qui la Guyane est encore une « zone en retard de développement »). Presque à chaque fois il s'agit de mettre en place des productions nouvelles, selon des méthodes

fonctionnant ailleurs. L'intention est bonne, mais elle néglige souvent l'analyse et la compréhension fine des systèmes en place, qui se sont développés en dehors des grands projets et nourrissent une part conséquente de la population.

Enfin, l'absence de véritable capitalisation semble aujourd'hui véritablement problématique. Tout échec est formateur, à condition d'en tirer les leçons nécessaires. Tout n'est pas à jeter dans les grands projets de développement agricole guyanais, mais il faudrait se donner les moyens d'une analyse sans compromis, dont le but ne serait pas la recherche de coupables, mais l'apprentissage collectif. Et derrière cette capitalisation, on retrouve l'idée de l'accès aux données et à l'information, l'un des grands points faibles de l'agriculture aujourd'hui.

*Texte de Pierre Bouteiller et Dennis Lamaison
Photos Lic Ackermann, P-O Jay, Xavier Remongin,
Marin Talbot*

1 : *Le Courrier de la Cellule Environnement* n°16, avril 1992, « Les fusées et la forêt amazonienne cacheraient-elles les Indiens ? Histoire de plans d'État et rôle de la Recherche agronomique. »

La saga du riz à Mana commence en 1982 : 1 850 ha sont mis en valeur et exploités par deux exploitants privés. Déjà il s'agissait d'une agriculture capitaliste (il faut de gros moyens pour gérer l'irrigation, le drainage et la transformation du riz) à vocation d'exportation. En 1988 un polder de 5 800 ha est aménagé par l'État puis mis à disposition de 6 exploitants privés. Le CIRAD joue un rôle d'accompagnement pour l'amélioration des semences mais aussi la publication d'avertissements agricoles (surveillance des parasites).

Les rendements, d'abord en progrès jusqu'à produire plus de 30 000 tonnes en 1996, 1997 et 2001, stagnent puis baissent. De 6 tonnes par ha et par an en 1996, la récolte n'est plus que de 1,7 t/ha en 2006, soit l'équivalent des premiers pas en 1988. Et la pression parasitaire ne permet plus de faire deux récoltes par an.

Les exploitants négocient en 2003 une aide à l'hectare de 1 300 euros, ce qui constitue un cas unique de la politique agricole européenne et un total distribué de près de 5 millions d'euros par an. Cette même année, l'évolution des courants marins sur le polder commence à provoquer des intrusions marines, qui réduisent l'espace cultivable et demandent d'importants travaux de digues.

Mais le regard de l'État reste bienveillant : « le riz est la seule spéculation soutenue par l'État au cours des différents plans qui ne s'est pas soldée par un échec pur et simple, et malgré toutes les difficultés auxquelles elle doit faire face, non seulement cette filière subsiste mais elle produit un riz de qualité représentant la seule exportation significative de Guyane »².

En avril 2011, le groupe espagnol SOS, dernier exploitant actif sur le polder, a annoncé son départ. Et quelques mois plus tard on apprenait que SOS reprenait son activité. Entre-temps, on a entendu parler de licenciements, le sénateur Georges Patient a écrit au ministre, et des négociations ont eu lieu avec d'autres repreneurs mais aussi avec l'État, sollicité de nouveau pour mettre la main à la poche. Car plusieurs difficultés se profilent : perte de surfaces (près de 1 000 ha auraient été grignotés par les courants marins fin 2010), modification des règles du marché ou contraintes liées à l'utilisation des produits phytosanitaires (interdiction notamment de l'épandage aérien, d'autant plus que le lycée de Mana a été construit en bordure de polder).

2 : (2008 - Rapport de mission interministérielle sur la filière rizicole)



RIZ À MANA

